

REGLEMENT DES COMPETITIONS

COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON DE TAROT (51)

Début SAISON 2021 / 2022 du 29 aout 2021

Validé par Philippe PERELLI le 01/09/2021

Président CCR : René GARDON
3 impasse des Troènes
30540 MILHAUD

Tél : 04 66 20 92 21
Email : rene.gardon@orange.fr

ARTICLE – 1 : ADMISSION

Dès le premier stade des compétitions, soit le 11 septembre 2021, les joueurs admis à participer, devront être affiliés au Comité LANGUEDOC ROUSSILLON de Tarot, et à jour de leur cotisation annuelle.

ARTICLE – 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions à chaque championnat doivent être présentées :

* en libre par 4, 2 jours avant la date de la compétition et éventuellement sur place avant 13h 15 le jour même de la compétition si cela ne perturbe pas l'organisation.

* en Duplicaté senior 15 jours environ avant la compétition

Celles ci doivent être présentées par écrit, soit individuellement, soit par équipe, auprès du Président de la Commission de Compétition Régionale.

En cas d'un nombre insuffisant de pré-inscription, la compétition pourra être annulée ou reportée :

Individuel ; moins de 15 joueurs

La CCR se réserve le droit d'intégrer un ou plusieurs joueurs où équipes, inscrits hors délai pour le bon déroulement de la compétition et à condition qu'ils soient présents le jour dit.

ARTICLE – 3 : CONVOCATION

Tous les joueurs sont convoqués à **13h15 ou 20h10, sauf exception**

Ceux-ci doivent être en place à 13h30 pour la 1^o séance et 20h30 pour la deuxième (un ajustement pourra être fait par l'arbitre dans un cas exceptionnel pour la seconde séance).

Tout retard sera pénalisé :

- En duplicaté de **0,5 % ou d'1 PM** par tranche de **5 minutes**. Après **15 minutes** le joueur ou l'équipe sera scratché.
- En libre, de **100 points** par tranche de **5 minutes, après 15 minutes** le joueur peut-être scratché.

ARTICLE – 4 : LES SELECTIFS & LES FINALES

En cas d'abandon en cours de séance d'un joueur ou d'une équipe, toutes les donnes jouées par ce joueur ou cette équipe seront neutralisées. Leurs adversaires marqueront **DN** en individuel ou triplette, **0 PM** en quadrette, sauf si l'abandon se produit à l'avant dernière ou dernière position.

Les joueurs qualifiés et dûment informés de leur qualification, pour les phases finales, d'une compétition (comité ou ligue), devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir le Président de la CCR **15 jours avant la finale**, sauf cas de force majeure, (preuve à l'appui)

Tout joueur abandonnant en cours de séance ou absent lors de la finale, et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'Art 32 du Règlement national, (suspension à cette même compétition la saison suivante, sauf cas prévu par ce même article).

Si cette absence, entraîne l'annulation d'une table, **le ou les derniers du classement des qualifiés** pour cette même finale seront éliminés.

ARTICLE – 5 : REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

- Le voisin de gauche du donneur, doit couper en prenant ou laissant obligatoirement plus de 3 cartes.
- Les cartes doivent être tenues au-dessus de la table de manière apparente.
- Selon le code d'arbitrage, lorsque le preneur dit « **JEU** », l'écart ne peut plus être consulté, ni modifié.
- Un joueur ne doit jamais **jouer avant son tour**, ni même **sortir une carte de son jeu**.
- Chaque joueur, doit toujours avoir une attitude **correcte** vis à vis de ses **partenaires ou adversaires**, que ce soit dans les **paroles**, dans le **jeu** de cartes ou dans ses **actes**.
- L'arbitre se doit d'appliquer la sanction appropriée prévu par le **Code d'arbitrage**

Les joueurs et spectateurs, sont soumis aux règles suivantes.

- Il est strictement interdit de fumer (cigarette et cigarette électronique) dans les salles de compétition (y compris le BAR) **Pénalité 1% ou 4 PM**
- L'alcool est interdit pendant les séances de compétition.
- Les animaux ne sont pas admis dans les salles (sauf **si personne handicapée**)

ARTICLE – 6 : REGLES SPECIFIQUES LIBRES

- Le jeu doit être obligatoirement battu par le joueur placé en face du donneur.
- A la fin de la coupe le joueur reconstitué un seul paquet.
- Les joueurs ne relèvent leur jeu, que lorsque la distribution est entièrement terminée, sinon avertissement puis **pénalité de 100 points** à l'auteur des faits.
- A la fin de la distribution, le donneur doit montrer les 6 cartes du chien et les disposer au milieu du tapis.
- Le joueur faisant fausse donne, mauvaise distribution, carte retournée (Habillée ou atout), doit redistribuer mais ne peut pas prendre sur cette nouvelle donne.
Si une carte est retournée par un autre joueur, c'est le joueur fautif qui ne peut pas prendre.

** En cas de lenteur excessive de jeu (plus de 10 mn par donne), annulation de la ou des donnes non jouées et pénalité de **100 points** aux joueurs concernés et de 200 points en cas de récidive.

- Tous les joueurs sont responsables de la feuille de marque.
- Total des scores non égal à zéro : pénalité 100 points
- Absence de n° de table et n° joueurs : pénalité 100 points
- Non retour feuille de marque : pénalité 400 points

Si rature sur la feuille de marque, celle-ci doit être signée par les 4 joueurs, aucune réclamation ne sera prise en compte.

ARTICLE – 7 : REGLE SPECIFIQUE DUPLICATE

Tout joueur ayant été classé 1^o série au cours des saisons antérieures (limité à 10 ans sauf 1^{ier} série Trèfle 5 ans) également tout joueurs ayant obtenu un titre de champion de France 2^{ième} série, Promotion, Triplette D2 où D3 et Quadrette D2 où D3 (limité à 5 ans) et actuellement classés Promotion ne peuvent concourir en PROMOTION, cf *l'Article 12 du Fascicule 1Règles Communes*.

Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre, **pénalité de 1% ou 2 PM**.

En triplettes et équipes, les coéquipiers du preneur doivent se placer derrière ce dernier, et en retrait, pour **éviter tout contact direct**, tout membre d'une équipe ne peut se placer derrière un joueur du camp adverse.

Les spectateurs (avec accord du joueur concerné), doivent être assis derrière le joueur de leur choix, et ne peuvent suivre qu'un seul joueur.

Les discussions sur les donnes, avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, lors des rotations et des pauses, sinon pénalité de **1% ou 2PM**.

Le preneur est responsable de l'orientation de l'étui, et doit prendre son jeu en premier, il est le seul à pouvoir toucher l'étui une fois les jeux retirés de l'étui.

AUCUN COMMENTAIRE NE SERA TOLERÉ DE LA PART DE LA DEFENSE

Les quatre joueurs sont responsables de la **reconstitution du chien**.

Les mains du preneur sont préparés par l'arbitre, la défense et le chien sont distribués par le preneur (sauf cas particulier des D3, promotion et Emmanuel 16), le **chien est accepté tel quel**, en cas de petit sec en défense, une nouvelle donne est créée par l'arbitre

Lors de la distribution, la cadence de jeu est fixée à **15 mn, puis 10 mn** par donne, reconstitution comprise. En cas de lenteur de jeu excessive, avertissement puis 0,5% ou 1 PM de pénalité au responsable ou à l'équipe.

Si une donne ne peut être jouée, 40% aux joueurs fautifs et DN aux autres, annulation en quadrette et équipe.

Chaque équipe se doit de déposer son **système d'annonce auprès de l'arbitre**, en cas de faute sur la jouerie la pénalité sera de 10% ou 25 PM.

Les téléphones portables doivent être remis à l'arbitre au début de chaque séance, en cas de non respect, la pénalité sera de 5% ou 10 PM.

ARTICLE – 8 : COMPETITION

Seul le président de la CCR, ou avec son accord, l'arbitre de l'épreuve est habilité à apporter des modifications au présent règlement dans la limite des documents régissant les compétitions de la Fédération Française de Tarot, et sous réserve de leurs changement par la dite fédération.

Le présent règlement doit être accessible par tous les joueurs licenciés dans chaque club affilié, ainsi que lors de chaque épreuve.

ARTICLE – 9 : RECLAMATION

Pour les feuilles de route (report de scores) : Délai de 15 minutes après la remise de la dernière feuille.

Toute réclamation sur le déroulement d'une épreuve (arbitrage, joueurs,...) doit être formulée par écrit (lettre ou courriel) auprès du CCR sous 72 heures après la publication des résultats de l'épreuve.

ARTICLE – 10 : ORGANISATION

Le club organisateur doit proposer une salle assez grande pour contenir le nombre de tables nécessaires à la compétition ainsi que les chaises (en particulier en triplète).

Si la salle mit à disposition par le club ne permet pas le déroulement normal de la compétition celle-ci pourra être ajourné par le CCR.

Sont également à sa charge les tapis, ainsi que les jeux et feuilles de marques pour les libres.

Il sera également demandé une place pour l'installation de l'arbitre avec un point électrique.

L'arbitre devra pouvoir rester sur place entre les deux séances.

Le respect des règles sanitaires selon les instructions gouvernementales en vigueur à la date du sélectif seront à respecter scrupuleusement.

- Passe sanitaire
- Port du masque
- Distanciation
-

CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES PAR EQUIPE DE 4

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

COMPOSITION DES EQUIPES

Pour former une équipe, les 4 joueurs devront être licenciés dans le même club.

Les équipes devront être composées conformément au fascicule 2 Donnes Libres article 12 établi par la Fédération Française de Tarot.

2 exceptions à la règle du produit supérieur ou égale à 17 :

- 2 joueurs première série avec 1 joueur 3^{ième} série et 1 joueur 4^{ième} série
- 2 joueurs première série avec 2 joueurs 4^{ième} série

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La finale se déroulera en deux séances de 5 fois 5 donnes, sans élimination.

Le classement final se fera par addition des points acquis lors des deux séances sans abattement.

LIEU	MONTPELLIER 34
DATE	11 septembre 2021
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	3

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A VICHY (03)
du 09 au 10 octobre 2021**

CHAMPIONNAT EN DONNES DUPLICATE SENIOR

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs **ayant au moins 60 ans le 31 décembre 2020**, sans restriction de classement, licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits **avant le 28 septembre 2021** et présents sont autorisé à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La finale se déroulera en 2 ou 3 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (Si le nombre de joueurs inscrits impair et sans possibilité de table relais) il sera procédé à une ½ finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.

Le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la ½ finale et qualifié directement pour la finale.**

Les joueurs ayant obtenu les plus mauvais résultats seront éliminés.

Ensuite la finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance).

LIEU	ALES 30
DATE	mardi 05 octobre 2021
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	7

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA
A VICHY (03) du 30 octobre au 01 novembre 2021**

Calcul des formations en libre par équipe de 4 joueurs saison 2021 – 2022.

On multiplie les séries des 4 joueurs et il faut atteindre un seuil de 17.

Sauf les 2 exceptions

Exemple :

$1 \times 2 \times 3 \times 3 = 18$ formation conforme.

$2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$ formation refusée.

Ci-dessous les 21 possibilités ***+ 2 exceptions.***

1	1	3	4
1	1	4	4
1	2	3	3
1	2	3	4
1	2	4	4
1	3	3	3
1	3	3	4
1	3	4	4
1	4	4	4
2	2	2	3
2	2	2	4
2	2	3	3
2	2	3	4
2	2	4	4
2	3	3	3
2	3	3	4
2	3	4	4
2	4	4	4
3	3	3	3
3	3	3	4
3	3	4	4
3	4	4	4
4	4	4	4